



Adresse

#CIVIQUE (S'IL Y A LIEU) NOM DE LA RUE

Matricule 9??? ?? ???? 00 0000

Cadastre(s) et numéro(s) de lot

???????

N° compte

Date

N° certificat

???????

2022-02-25

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2022

Propriétaire(s)

NOM DE FAMILLE, PRÉNOM
ADRESSE DE CORRESPONDANCE
VILLE, PROVINCE
CODE POSTAL

Ce compte de taxes est une copie, l'original a été envoyé à NOM DE FAMILLE, PRÉNOM.

Détail des taxes

Description de la taxe	Référence	Base d'imposition	Valeur imposable	Taux	% taux	Montant
GE - TAXES FONCIERES	655-2022	EVALUATION	20 800	.0038720	100	80,54
GE - TRANSF. RESEAU ROUTIER	655-2022	EVALUATION	20 800	.0036000	100	74,88
GE - SÛRETE DU QUEBEC	655-2022	EVALUATION	20 800	.0007940	100	16,52
GE - PRÉAU #433-2006	655-2022	EVALUATION	20 800	.0000730	100	1,52
GE - TRAV. ROUT. #467-2009	655-2022	ÉVALUATION	20 800	.0000570	100	1,19
GE - ROUTES #497-2010	655-2022	ÉVALUATION	20 800	.0000470	100	0,98
GE - CAM POMPIERS #500-2010	655-2022	EVALUATION	20 800	.0000360	100	0,75
GE - TRAV.ROUT. #511-2011	655-2022	ÉVALUATION	20 800	.0000550	100	1,14
GE - TRAV. ROUT. #524-2012	655-2022	ÉVALUATION	20 800	.0000600	100	1,25
GE - TRAV. ROUT. #560-2014	655-2022	ÉVALUATION	20 800	.0000630	100	1,31
GE - STE-CÉCILE #589-2016	655-2022	ÉVALUATION	20 800	.0001870	100	3,89

G: Taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la loi

R: Taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée, selon un règlement local, en plusieurs versements

U: Taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements

E: Taxe imposable s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité

S: Taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité

B: Taxe s'appliquant aux bénéfices des travaux pour lesquels elle est imposée

Échéance(s) et paiement(s)

N° référence pour paiement

F 9???? ?? ???? 00 0000

Échéance(s)

Après échéance(s)
Taux d'intérêt annuel 15%

Date de calcul (arrérages,
intérêts et pénalité)

2022-03-25

Taxes courantes	183,97
Arrérages	0,00
Intérêts	0,00
Pénalité	0,00
Non échue(s)	0,00
Postdatés	0,00
Crédit	0,00
Total à payer	183,97 \$

Message(s)

Versements

Les comptes de taxes de moins de 300\$ sont payables en un seul versement au plus tard 30 jours après la date d'envoi du compte.
* NOUVEAU * Les comptes de taxes de 300\$ et plus sont payables en 6 versements aux dates d'échéances indiquées sur les coupons

* NOUVEAU * Respect des échéances

Vous conserverez vos privilèges de payer en 6 versements égaux malgré les paiements faits après la date d'échéance. Désormais, l'intérêt et le délai de prescription applicables aux taxes municipales s'appliqueront au versement dû et non sur l'entièreté du solde.

Modes de paiement

- Adhésion aux prélèvements préautorisés à versements égaux
- Chèque
- Au comptoir, il est possible de payer par carte débit ou en argent
- Par internet via la plupart des institutions financières

Autres informations

N'hésitez pas à consulter les documents qui accompagnent votre compte de taxes 2022.